

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 12 Méthodologie du travail social 1 et activités d'intégration professionnelle 1			
Code	SOAS1B12AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	17 C	Volume horaire	228 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Daniel SINNESEAL (daniel.sinnesaël@helha.be) Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be) Sarah AOUF (sarah.aouf@helha.be) Elène BOULOUGOURIS (elene.boulougouris@helha.be) Charlotte BURION (charlotte.burion@helha.be) Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be) Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be) Christelle DERONNE (christelle.deronne@helha.be) Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be) Eric GENOT (eric.genot@helha.be) Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be) Bérengère JUVENT (berengere.juvent@helha.be) Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Marie-Anne LARDINOIS (marie-anne.lardinois@helha.be) Monique LESTIENNE (monique.lestienne@helha.be) Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) Patricia MICELI (patricia.miceli@helha.be) Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be) Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be) Brigitte PETIT (brigitte.petit@helha.be) Florence PIRE (florence.pire@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) Thérèse TAMBOUR (therese.tambour@helha.be) Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Florence KAYAERT (florence.kayaert@helha.be) Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Stéphane DESPONTIN (stephane.despontin@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Valérie COUTEAU (valerie.couteau@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Stéphane DESPONTIN (stephane.despontin@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Astrid LIONNEZ (astrid.lionnez@helha.be)		

	Véronique ALBERT (veronique.albert@helha.be) Xavier BRIKE (xavier.brike@helha.be) Bernadette COLLET (bernadette.collet@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be) Mireille RADERMECKER (mireille.radermecker@helha.be) Grégory VAN DE PUT (gregory.van.de.put@helha.be) Patrick VAN LAETHEM (patrick.van.laethem@helha.be) Benoît LOBET (benoit.lobet@helha.be)
Coefficient de pondération	170
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à montrer aux étudiants que la profession d'assistant social nécessite une clarification et une mise au travail de son cadre de référence, ainsi que l'appropriation d'outils et de méthodes nécessaires à l'intervention sociale.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS1 La mise en place des conditions favorisant l'émergence, la restauration et le renforcement du lien social avec et entre les différents acteurs à tous les niveaux.

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

FS3 La reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.1 Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services
- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.3 Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- 2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
- 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
- 2.4 Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTÉS UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- 6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale

Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**

- 7.1 Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
- 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
- 7.3 Acquérir et développer des habiletés relationnelles

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

- 8.4 Développer la créativité.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Amorcer un questionnement à propos des pratiques et des contextes dans lesquels elles s'inscrivent
- II. Découvrir et mettre en débat ses valeurs, ses croyances et ses préjugés
- III. Repérer et expliquer les attitudes, techniques, outils et méthodes qui permettent d'instaurer une relation d'aide avec les personnes, les groupes et les communautés
- IV. Organiser l'ensemble de ses informations, observations et expériences afin de les rapporter de manière pertinente
- V. Articuler les dimensions théoriques et pratiques de la formation

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B12ASK	AIP 1 (stage 1 et supervisions)	144 h / 10 C
+ HELHa Campus Mons		
SOAS1B12ASC	Méthodologie	24 h / 2 C
SOAS1B12ASD	Travail social	60 h / 5 C
+ HELHa Campus Montignies		
SOAS1B12ASE	Contexte et enjeux pour l'action	30 h / 2.5 C
SOAS1B12ASF	Communication et travail social	30 h / 2.5 C
SOAS1B12ASG	Atelier d'écriture en travail social	24 h / 2 C
+ HELHa Campus Montignies (HD)		
SOAS1B12ASH	Contexte et enjeux pour l'action	30 h / 2.5 C
SOAS1B12ASI	Communication et travail social	30 h / 2.5 C
SOAS1B12ASJ	Atelier d'écriture en travail social	24 h / 2 C
+ HELHa Louvain-la-Neuve		
SOAS1B12ASA	Travail social et méthodologie	72 h / 6 C
SOAS1B12ASB	Anthropologie religieuse	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 170 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B12ASK	AIP 1 (stage 1 et supervisions)	100
+ HELHa Campus Mons		
SOAS1B12ASC	Méthodologie	20
SOAS1B12ASD	Travail social	50
+ HELHa Campus Montignies		
SOAS1B12ASE	Contexte et enjeux pour l'action	25
SOAS1B12ASF	Communication et travail social	25
SOAS1B12ASG	Atelier d'écriture en travail social	20
+ HELHa Campus Montignies (HD)		
SOAS1B12ASH	Contexte et enjeux pour l'action	25
SOAS1B12ASI	Communication et travail social	25
SOAS1B12ASJ	Atelier d'écriture en travail social	20
+ HELHa Louvain-la-Neuve		
SOAS1B12ASA	Travail social et méthodologie	60

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 17/60 du Bloc 1.

L'UE 12 comporte 2 parties :

Partie 1 : Méthodologie du travail social : 84h - 7C

Cette partie 1 comporte toutes les activités d'apprentissage reprises dans l'UE à l'exception des AIP.

Partie 2 : AIP 1 (stage 1 et supervisions) : 144h - 10 C

Cette partie 2 comporte les AIP.

Note de la partie « méthodologie du travail social »

Louvain-la-Neuve: Travail social et méthodologie 6C 85.7% - Anthropologie religieuse 1C 14.3%

Mons: Méthodologie 2C 28.6% - Travail social et méthodologie 5C 71.4%

Montignies-sur-Sambre : Horaire Jour et décalé Contexte et enjeux pour l'action 2.5C 35.7% - Communication et travail social 2.5C 35.7% - Atelier d'écriture en travail social 2C 28.6%

La note de la partie « méthodologie du travail social » est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

La note de cette partie est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Cependant, en cas de note de moins de 10/20 dans une activité d'apprentissage composant cette partie et/ou dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs –, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant la partie "méthodologie du travail social", la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Evaluation du 2e quadrimestre (juin)

Pour une activité d'apprentissage de la partie « méthodologie du travail social » pour laquelle l'étudiant a obtenu en janvier (session dispensatoire):

- une mention CM, PP, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage; -
- une note de 10/20 ou plus : il est dispensé de la matière correspondante et voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de juin (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de la partie);
- une note inférieure à 10/20 : il a le choix soit de NE PAS représenter l'évaluation de cette activité d'apprentissage et de maintenir ainsi la note obtenue en janvier ; soit de REMETTRE EN JEU cette note en représentant l'évaluation en juin.

En cas d'ajournement pour la partie « méthodologie du travail social » à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE, pour une(des) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin

- une mention CM, PP, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage; -
- une note de 10/20 ou plus : il est dispensé de la matière correspondante et voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE);
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage.

Note de la partie « AIP 1 (stage 1 et supervisions)»

Cette note est fixée à l'issue du 2e quadrimestre. Elle est fixée selon les modalités spécifiques précisées dans le « règlement des stages » du département.

En cas d'ajournement à l'évaluation du 3e quadrimestre

Une note d'échec dans la partie « AIP 1 » peut faire l'objet d'une remédiation entre la délibération du 2e quadrimestre et la délibération du 3e quadrimestre dans les situations où elle peut prendre comme modalité la réalisation et/ou l'approfondissement de travaux. Par contre, pour des raisons impératives d'organisation, une note d'échec en Activités d'intégration Professionnelle ne peut donner lieu à remédiation quand un complément de stage

ou un nouveau stage supervisé est nécessaire. Dans ce cas, la note d'échec est reportée comme telle pour la délibération du 3e quadrimestre.

Note globale de l'UE 12 Méthodologie du travail social 1 et Activités d'intégration professionnelle 1

Partie 1 : Méthodologie du travail social - 7C - 41.2%

Partie 2 : AIP 1 (stage 1 et supervision) - 10C - 58.8%

La note globale de l'UE 12 s'obtient par addition des notes pondérées obtenues dans les 2 parties.

La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Cependant, en cas de note de moins de 10/20 dans une des deux parties composant l'UE et/ou dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs –, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des parties composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Contexte et enjeux pour l'action			
Code	18HD_SOAS1B12ASH	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2.5 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be)		
Coefficient de pondération	25		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution de l'activité d'apprentissage dans la formation :

Le cours vise dans sa finalité, à participer à la formation d'assistants sociaux capables de promouvoir la justice sociale

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'activité d'apprentissage contribue prioritairement au développement des 4^e et 5^e compétences du référentiel.

En effet, comme l'intitulé le laisse entendre, le cours vise à 'identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux'. Ce faisant, il participe également à 'identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés'.

Enfin, la capacité 3.1 'construire son identité professionnelle', qui constitue un fil rouge de la formation, prend corps dans ce premier cours dit de 'méthodologie'.

Plus précisément, à l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Comprendre le contexte de société dans lequel s'inscrit le travail social, en particulier les injustices sociales, dont la pauvreté. (capacités 4.1 et 5.1)
- Connaître et comprendre différents concepts clés pour le métier dont celui de politiques sociales, identifier et expliquer le lien qui existe entre les politiques sociales et le travail social. (capacités 4.1 et 5.2)
- Analyser et développer la critique face au contexte de société. (capacité 4.4)

Situer la place des assistants sociaux dans ce contexte. (capacité 3.1)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les étudiants de 1^{er} bac ont pour projet supposé d'entrer dans une profession, celle d'assistant social. On peut imaginer qu'être AS ne signifie pas la même chose pour tous : Certains espèrent soulager des souffrances vécues, d'autres espèrent les empêcher. Certains veulent combattre les injustices, d'autres entendent y pallier...

Face aux injustices, quel mieux-être veut-on construire ? Peut-on espérer y parvenir ? Comment s'y prendre ? Quels sont les acteurs impliqués ? Comment les As peuvent-ils agir ? Ebaucher une réponse à ces questions constitue la trame de ce cours.

Précisément le cours s'organise autour de différents chapitres:

- 1- Une société injuste
- 2- La pauvreté
- 3- L'Etat social
- 4- La société civile
- 5- L'assistant social dans ce contexte
- 6- Quelques outils d'intervention

Démarches d'apprentissage

Diverses démarches d'apprentissage seront valorisées selon les contenus abordés et les supports à disposition. Ainsi, l'apprentissage se construira le plus souvent au départ du relevé des connaissances préaquis. La démarche pourra ensuite être déductive ou inductive.

Des sorties, prise de contacts ...sont favorisés durant le cours. Ces moments 'extra' (ex>. journée mondiale de lutt contre la pauvreté) font partie intégrante du cours.

Afin de favoriser la liaison entre ce cours (théorique) et la pratique professionnelle, des espaces de co-formation sont développés avec les AIP .

Quelle que soit la démarche retenue, l'échange (entre étudiants, entre les étudiants et l'enseignant, avec un intervenant extérieur) et la participation seront favorisés.

Le cours en ligne sur la plate-forme Moodle constitue un soutien complémentaire à la démarche d'apprentissage.

Dispositifs d'aide à la réussite

- La liste précise des concepts à comprendre est reprise en fin de syllabus. Si nécessaire elle sera amendée par l'enseignante au plus tard lors de la dernière séance de cours.
- Une synthèse de chaque chapitre sera effectuée courant des séances de cours. Les étudiants pourront ainsi rédiger leur propre synthèse du cours.
- Quelques exemples de 'question-compréhension' seront travaillés lors de la dernière séance de cours.
- Une précorrection du travail de synthèse est proposée aux étudiants.
- les travaux de groupe font l'objet de commentaires évaluatifs afin d'assurer les étudiants dans leurs compréhensions de la matière.

Ouvrages de référence

Voir bibliographie du cours

Supports

Un syllabus sert de référence théorique pour le cours. D'autres éléments distribués en séance peuvent venir le compléter.

Les supports pédagogiques seront variés : travaux de groupe, lecture partagée, doc. vidéo, intervenants, cours ex cathédra, ...

4. Modalités d'évaluation

Principe

La volonté est d'allier évaluation formative et certificative. C'est-à-dire de permettre d'évaluer la maturation face au cours (évaluation formative) et d'attribuer une cote face à cette maturation (évaluation certificative).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	30	Trv	30		

Période d'évaluation	Evo	70	Exo	70	Exo	100
----------------------	-----	----	-----	----	-----	-----

Trv = Travaux, Evo = Évaluation orale, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 25

Dispositions complémentaires

En cas d'échec lors de la première session d'examen, seul l'examen oral pourra être reconsidéré à hauteur de 70% ou de 100% de la note finale selon un accord conclu avec le titulaire de cours lors des consultations de copies organisées par l'établissement scolaire (voir calendrier académique).

En cas d'échec à la session de janvier, l'épreuve est réorganisée sous la même forme en juin pour la partie non réussie (travail ou examen).

En cas d'inscription tardive la pondération de l'évaluation journalière pourra être revue par l'enseignante qui en informera l'étudiant.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Communication et travail social			
Code	18HD_SOAS1B12ASI	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2.5 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be)		
Coefficient de pondération		25	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Apprendre à mieux communiquer. S'interroger sur la communication et les difficultés qu'on y rencontre. Le cadre du processus d'apprentissage propose à l'étudiant de dépasser la portée de la communication interpersonnelle proprement dite pour s'étendre à d'autres types de communication comme la communication professionnelle, la communication véhiculée au travers des médias, etc.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

1. de connaître les outils de communication utiles dans l'accomplissement de son métier
2. comprendre et distinguer les moyens à utiliser pour être compris face à des usagers
3. d'utiliser ces outils à bon escient dans des situations concrètes

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'approche des phénomènes de communication est le point de départ pour les approches méthodologiques présentées en Travail Social.

Pour ce faire, les questions suivantes seront abordées :

Comment percevons-nous les événements par rapport auxquels nous sommes amenés à agir ?

Comment sont-ils perçus par les différentes personnes ? Comment « encoder » au mieux nos messages pour qu'ils soient bien compris par autrui ? Comment aider les autres à faire de même ? Comment être attentifs non seulement à la partie visible ou explicite mais aussi aux aspects informels, non verbaux et implicites des diverses communications que nous vivons ? Comment décrypter un message interpersonnel, médiatique ?

Comment prendre du recul, analyser globalement un message qui nous est donné ?

Au-delà des mécanismes de la communication interpersonnelle, des éléments d'analyse communicationnels porteront sur des faits de société et d'actualité sociale.

Démarches d'apprentissage

Cet apprentissage se fera suivant des modalités diverses, exposés réalisés par des intervenants extérieurs de terrain, par un travail se basant sur un outil de communication en lien avec des faits de société, réalisé en sous-groupes et présenté en classe.

Par des exercices de « connaissance de soi » dans le cadre de notre communication

Dispositifs d'aide à la réussite

Les travaux seront encadrés et supervisés pendant leur réalisation.
Une aide dans la recherche de l'information sera réalisée en collaboration avec la bibliothèque

Ouvrages de référence

Une liste d'ouvrages de référence sera fournie aux étudiants en fonction de la problématique choisie

Supports

Vidéos, livres, informatique

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100	Trv	100	Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 25

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Atelier d'écriture en travail social			
Code	18HD_SOAS1B12ASJ	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Stéphane DESPONTIN (stephane.despontin@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'écrit en travail social est une nécessité absolue : rassembler des informations, laisser une trace d'analyse, noter des hypothèses qui sous-tendent une stratégie d'intervention, pour prendre une décision, ...

Il convient donc d'insister sur le fait que l'écriture est un acte et qu'il présente les mêmes risques que ceux inhérents à toute action ou décision.

L'acte d'écriture n'est donc pas « un moindre mal » mais une véritable « démarche professionnelle » qui répond à un certain nombre de règles qu'il s'agit non seulement de connaître mais également de mettre en oeuvre.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Collecter et recueillir diverses informations entendues lors de réunions, entretiens, ...
- Choisir parmi les outils de communication (anamnèse, rapports, procès verbal de réunion) quel écrit sera le plus adapté à la situation à décrire ;
- Mettre en œuvre les règles élémentaires de grammaire, conjugaison, orthographe et syntaxe ;
- Construire, en adoptant le langage professionnel du secteur, sa réflexion et son argumentation, avec objectivité ;
- Rédiger et synthétiser les informations, dans le respect des règles de déontologie ;
- Analyser des écrits professionnels et répertorier les pistes à explorer ;
- Justifier ses écrits en impliquant une prise de responsabilité et interroger sa pratique professionnelle via l'écrit.

SAVOIR

- Maîtriser les méthodes de rédaction et pouvoir l'appliquer.

SAVOIR-FAIRE

- Pouvoir appliquer les méthodes dans une rédaction d'écrit professionnel.
- Mettre en œuvre les règles élémentaires de grammaire, conjugaison, orthographe et syntaxe.

SAVOIR-ETRE

- Prendre le temps d'envisager la complexité d'une situation-problème donnée et de choisir la méthode adéquate

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'exploitation du cours se fera au travers de plusieurs canaux représentant une séquence précise ou partielle d'une intervention sociale globale : un courrier administratif, la synthèse d'une intervention ciblée, un rapport de réunion, une gestion de formulaire en la rédaction d'un commentaire dans une communication, ...

D'autre part, une partie du cours sera élaborée, avec l'appui des maîtres de formation pratique et de méthodologie de première année, au travers d'un lexique de référence reprenant le vocabulaire professionnel de base.

A partir de thèmes d'écriture inspirés du champ d'intervention sociale, les séquences de cours viseront à mettre en place les outils (les règles) nécessaires à une problématisation et à une argumentation structurées et cohérentes. Les séquences de cours seront également consacrées à des temps d'écriture où l'étudiant aura l'occasion de réfléchir et de mettre en perspective ses représentations du travail social.

Démarches d'apprentissage

L'exposé magistral se base sur des ouvrages spécialisés sur la thématique, et sera alimenté d'exemples d'écrits en travail social. Des temps de travail individuels ou en sous-groupes sont prévus de manière à alterner exposés théoriques et travaux pratiques et ce, afin de solliciter la participation des étudiants

Les séquences de cours alterneront exposés oraux concis et exercices d'écriture. Parce qu'on apprend à écrire uniquement en écrivant, le temps consacré à des exercices pratiques sera prépondérant.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant sera éventuellement invité à réaliser des exercices d'écriture à la maison qui prépareront les séquences en classe. Le travail continu constitue donc le dispositif principal.

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Support de cours écrit, prises de notes et documents liés aux exercices pratiques.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit visant à évaluer la maîtrise d'éléments théoriques et pratiques vus aux cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Activités d'intégration professionnelle			
Code	18HD_SOAS1B12ASK	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	10 C	Volume horaire	144 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Valérie COUTEAU (valerie.couteau@helha.be)		
Coefficient de pondération		100	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Contribution de l'activité d'apprentissage dans la formation :

Au terme de la 1^{re} année d'étude, les AIP poursuivent l'objectif de permettre à l'étudiant d'être capable de :

- Réaliser une approche active de diverses réalités et problématiques sociales, du réseau institutionnel mis en place pour y faire face et des modes de prise en charge qui y ont cours.
- Progressivement, évaluer la pertinence de ses actions et la qualité de ses interactions, plus particulièrement dans le contexte du stage.
- S'initier au recueil et au traitement d'informations.
- Développer l'expression écrite et orale de ses observations et de ses réflexions et développer une capacité à utiliser petit à petit un langage professionnel en le distinguant d'un langage familier.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

1. Recueillir et rapporter les informations essentielles à la compréhension du fonctionnement général de l'institution de stage. (Niv.1 connaissance et Niv.2 Compréhension)
2. Identifier et expliquer les diverses réalités et problématiques sociales, du réseau institutionnel mis en place pour y faire face ainsi que les modes de prise en charge qui y ont cours. (Niv.1 connaissance et Niv.2 compréhension)
3. Observer et décrire ses différentes interactions sur le lieu de stage pour petit à petit en apprécier la qualité. (Niv 1 : connaissance et ébauche Niv.4 analyse)
4. Progressivement commencer à découvrir son propre positionnement et le mettre en discussion (Niv.3 application et Niv. 4 analyse)
5. Organiser l'ensemble de ces informations et observations afin de les intégrer dans un rapport final écrit synthétique. (Niv 3: Application et Niv.6 synthèse)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

A. Le Stage

Le stage consiste en 132 h réparties sur +/- 16 jours. Il s'agit d'une part d'un stage d'observation participante réalisé dans une institution déterminée à partir de tâches convenues; il peut s'agir d'un stage-emploi. A côté du stage, il s'agira de visites d'institutions partenaires .

A savoir : s'intégrer progressivement à une équipe de travail, découvrir les réalités sociales auxquelles l'institution de stage et les institutions partenaires sont confrontées, observer la manière dont elles y répondent, participer aux tâches accessibles à ce niveau de formation.

Avant la mise en route du stage, le superviseur doit avoir approuvé la période de stage.

B. Les séminaires (12 H)

4 séances de 3h sont organisées afin d'établir des liens théorie-pratique. Elle porteront sur les thèmes suivants:

1. Clarification du contrat didactique et travail sur les représentations mentales (décoder les représentations mentales de la pratique des assistants sociaux et les appréhensions face au stage).
2. Construction d'une grille d'observation qui sera utilisée en stage et lors des visites institutionnelles.
3. Identification des contextes professionnels et/ou les pratiques professionnelles auxquelles les étudiants ont été confrontés. Echange et comparaison de leurs expériences (pratique des assistants sociaux et problématiques sociales rencontrées). Identification des ressources au sein du stage qui permettent de récolter les données et informations institutionnelles utiles à la pratique professionnelle.
4. Questionnement sur le début d'un positionnement professionnel.

Les séminaires seront organisés en collaboration avec le cours de "contexte et enjeux pour l'action" et le cours de "communication et travail social" qui font partie de la même unité d'enseignement.

C. Rédaction d'un rapport de stage

Ce travail donne l'occasion à l'étudiant de s'initier au recueil et au traitement d'informations. Il vise à développer la capacité d'expression écrite de ses observations et réflexions.

Démarches d'apprentissage

1. Choix du stage : le choix du stage d'observation participante et des institutions partenaires constitue une étape significative dans la formation. L'attitude rigoureuse de l'étudiant lors de cette recherche est examinée par le professeur de pratique professionnelle. Ce dernier peut être un soutien actif de l'étudiant dans sa recherche. Il évaluera les démarches accomplies et le respect de la déontologie. Il est attendu qu'aucun lien familial ou amical n'existe avec un membre du personnel lié à l'exécution des missions du stagiaires.

2. Modalités d'encadrement

L'encadrement des AIP en première année est collectif (séance info et séminaires). En début d'année académique, les étudiants sont rencontrés via une séance d'information à propos du dispositif AIP, des objectifs, des modalités de recherche de stage et d'évaluation.

Par ailleurs, le MFP se met à la disposition des étudiants afin de les aider dans les difficultés qu'ils peuvent rencontrer ; les étudiants sont invités à informer au fur et à mesure le professeur de l'évolution de leur recherche.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des processus plus personnalisés peuvent être mis en place, en concertation et après accord du MFP, pour accompagner les étudiants qui le demandent

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Document de référence remis aux étudiants en début d'année reprenant le dispositif, les objectifs, grille d'observation et consignes du rapport de stage.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Total 90 pts répartis comme suit:

- Stage (sur base du questionnaire envoyé au chef de stage): 30 points
- Séminaires: 10 points

L'implication de chaque étudiant et sa contribution à la réflexion commune en séminaire seront évaluées en fonction de la régularité des présences.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg + Trv	100	Trv	100

Stg = Stages, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 100

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).